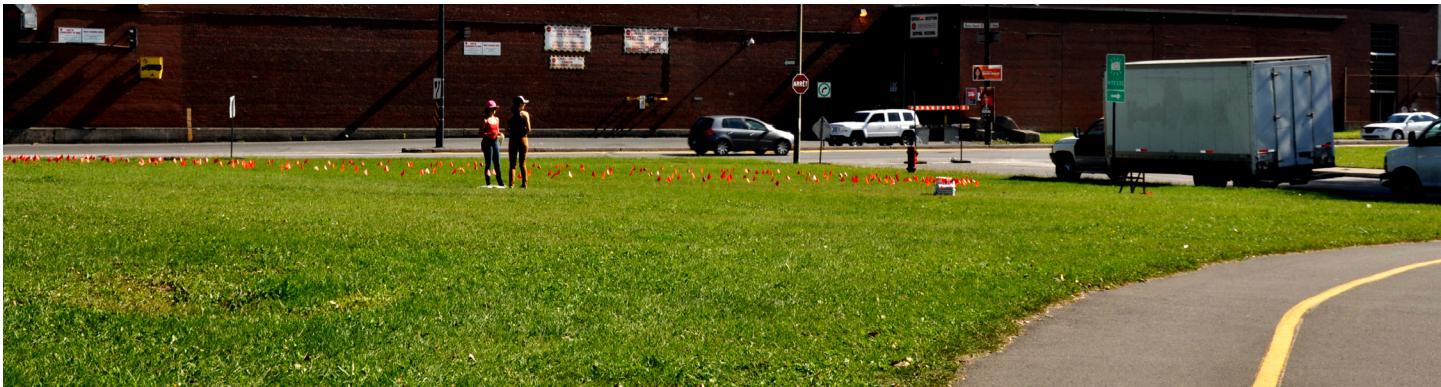


# APPEL DE PROJET

Médiation culturelle H-M

# ELC\_2016



## **Qui sommes-nous**

Conscience urbaine (CU) est un organisme culturel dont la mission est de mettre en place des projets de création et de mobilisation citoyenne en lien avec l'aménagement urbain pour développer des villes plus sécuritaires, inclusives, et conviviales. Alliant l'art, les sciences sociales, et l'aménagement, notre démarche vise à développer une vision créative des villes en rassemblant les artistes, les citoyens et les acteurs du milieu autour d'enjeux communs. Cumulant plus de dix années d'expérience à titre de consultant en aménagement, CU propose des solutions créatives à divers enjeux urbains.

## **Le programme *Espace libre pour la culture (ELC)***

À l'automne 2015, CU a lancé Espace libre pour la culture (ELC), un programme de médiation culturelle qui consiste à occuper temporairement des terrains vacants et/ou friches urbaines pour les transformer en laboratoires de création. L'objectif est de créer des lieux d'expérimentation, de résidence, ou de diffusion artistiques pour le milieu culturel. Cette initiative donne naissance à des interstices sociaux: des rencontres avec la communauté et à bonifier l'offre culturelle ainsi qu'à embellir, sécuriser, et renforcer le bon usage des terrains inutilisés ou en transition. Issus de diverses disciplines, les artistes sélectionnés sont invités à utiliser les espaces vacants comme des laboratoires créatifs pour y produire une œuvre éphémère en collaboration avec la communauté locale (résidents et groupes communautaires). Par le biais du programme, les propos esthétiques et symboliques de l'art sont utilisés afin de mobiliser les citoyennes et citoyens autour d'enjeux urbains.

Le programme Espace libre pour la culture est reconnu par le Conseil des Arts de Montréal, le Conseil des arts du Canada et la Ville de Montréal.

## **Les retombées positives d'ELC:**

Les retombées positives d'un programme tel qu'ELC sont nombreuses. Parmi celles-ci:

- Contribue à la convivialité du quartier;
- Contribue au rayonnement de la culture ;
- Contribue au développement du territoire ;
- Favorise l'accès aux espaces publics;



- Contribue à la sécurité des lieux en augmentant la fréquentation et l'achalandage;
- Encourage l'implication des artistes dans la communauté;
- Crée des lieux de rencontres pour la communauté;
- Favorise le sentiment d'appartenance à une communauté;
- Améliore la relation entre les acteurs du milieu et la population;
- Permet une expérience de résidence riche aux artistes;
- Contribue au rayonnement de la métropole en mettant en valeur la vitalité et la diversité de nos créateurs hors des circuits habituels de diffusion artistique.

## **ELC\_2016**

Pour son édition 2016, CU souhaite poursuivre l'expérience afin d'inciter les citoyens et les citoyennes à se réapproprier des espaces urbains par des interventions artistiques temporaires. CU fait appel aux artistes ou collectifs artistiques afin d'investir un terrain vacant par une résidence artistique, d'une durée de deux mois. Chaque artiste ou collectif sélectionné aura pour mandat d'occuper le terrain vacant situé sur la rue Notre-Dame Est entre l'avenue d'Orléans et Jeanne-d'Arc dans Hochelaga-Maisonneuve. L'objectif du programme est de participer à tisser des liens entre artistes et citoyens. Le type d'occupation de l'espace peut prendre des formes variées, en fonction de la discipline de l'artiste. Dans le contexte du 375e de la métropole qui arrive aux portes, l'édition 2016 d'Espace Libre pour la culture propose de mettre en valeur les spécificités et le caractère singulier du quartier dans lequel les interventions prendront forme. Les interventions artistiques devront participer à la redéfinition de l'espace, à caractériser et à créer une identité propre au lieu tout en tenant compte des caractéristiques spécifiques de celui-ci.

### **Période de résidence artistique:**

AOÛT - SEPTEMBRE 2016

Le choix de cette période est dicté par un de nos objectifs, soit d'enrichir l'offre culturelle extérieure en dehors de la haute saison festive et touristique, qui bat son plein à Montréal en juin et juillet et également de s'agencer aux activités estivales qui auront lieu cet été sur l'Avenue du Mont-Royal afin de faire le maillage entre celles-ci.

### **Qui peut déposer un projet**

Artistes ou collectifs artistiques professionnels<sup>1</sup> issus des disciplines suivantes : arts du cirque, arts visuels (incluant l'architecture, le design et les métiers d'art), arts numériques, cinéma et vidéo, danse, nouvelles pratiques artistiques (multidisciplinarité et interdisciplinarité), musique et théâtre. Les artistes pratiquant une forme d'art « engagé », c'est-à-dire dont œuvres abordent des enjeux sociaux ou dont la démarche reflète certaines préoccupations sociales, seront privilégiés.

<sup>1</sup> Est considéré comme artiste professionnel tout artiste qui, ayant acquis sa formation de base, possède une compétence reconnue par ses pairs, crée, interprète ou publie des œuvres pour diffusion dans un contexte professionnel, se voue principalement à la pratique de son art et reçoit une rémunération pour les œuvres qu'il réalise. Les membres des organismes et des collectifs retenus répondent à la définition d'artistes professionnels.

## **Contexte**

Hochelaga-Maisonneuve est le quartier le plus dense de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, il comporte plus 100 000 habitants. Ancien quartier vétérain et ouvrier, Hochelaga-Maisonneuve est composé d'une population majoritairement francophone. L'importante industrialisation qu'a connu le quartier a mené à un déclin étalé sur plusieurs décennies. Les nombreuses luttes ouvrières ont participées à la création d'une vie communautaire tissée très serrée. En effet, l'on retrouve aujourd'hui dans H-M une centaine d'organismes communautaires et d'économie sociale qui contribuent à forger la personnalité du quartier. Depuis une dizaine d'années, H-M se transforme et un nouveau visage voit le jour. Les résidents sont très sensibles à la diversité de population et socioéconomique, la bonne cohabitation leur est cher.

Certains enjeux urbanistiques touchent toutefois le territoire soient la cohabitation entre les milieux de vie et l'activité industrielle, le manque de vitalité des axes commerciaux, l'amélioration de la desserte en parcs, l'animation, l'entretien et la sécurité de ceux-ci. Toutefois, plusieurs projets de revitalisation et d'inclusion sociale ont vu le jour dans le quartier tel que le développement économique et social de la rue Sainte-Catherine, le lien-vert visant à mettre en valeur les espaces occupés autrefois par les corridors ferroviaires ainsi que l'aménagement récent de la place Valois.

## **Rôle de Conscience urbaine**

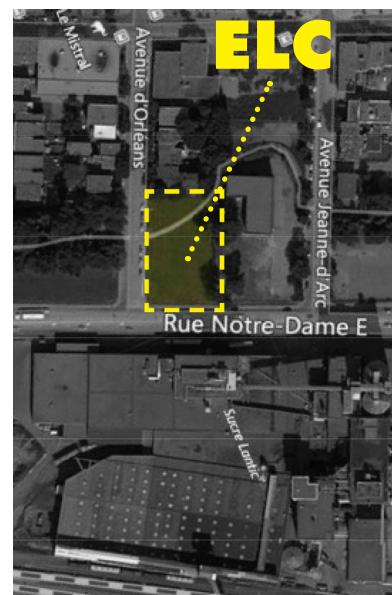
Agissant à titre de diffuseur, Conscience urbaine offre son soutien aux artistes sélectionnés pour la durée de la résidence. En tant de gestionnaire du programme, Conscience urbaine est responsable de répertorier et d'évaluer les terrains vacants, contacter les propriétaires, signer les ententes, assurer les artistes, recruter les artistes et les organismes communautaire. Conscience urbaine agit à titre de médiateur auprès des artistes et des organismes communautaires pour animer des rencontres et/ou ateliers avec les résidents. En plus de superviser l'entente d'occupation, CU assure le déroulement de la programmation des laboratoires de création, et fait la promotion des événements.

À titre de diffuseur CU assiste les artistes dans leur processus et assure le lien entre les acteurs concernés; pour s'imprégner et travailler avec les enjeux du secteur.

## **Site de la résidence artistique**

Appartenant au domaine public, le terrain est situé à l'intersection de la rue Notre-Dame et de l'avenue d'Orléans. Il s'agit d'un large espace gazonné bordant la piste cyclable. Profitant d'une grande visibilité favorisée par l'absence de clôture ou d'obstacle, ce lieu de transit offre une bonne accessibilité aux piétons et aux cyclistes.

Le site fait face à l'usine de sucre Lantic, impressionnante par son volume et son architecture. La raffinerie, construite à la fin du 19e siècle, comporte plusieurs bâtiments formant un ensemble d'une superficie de plus de 48 000 mètres carrés. Adjacente au terrain vacant, l'ancienne tonnellerie de l'usine, reconnaissable



par sa cheminée de brique, se trouve du côté nord de la rue Notre-Dame. Au nord, le terrain est bordé par des rues résidentielles.

Outre la présence du complexe industriel, l'ambiance des lieux est fortement influencée par le bruit généré par la circulation routière constante sur la rue Notre-Dame. Le terrain est également caractérisé par son ouverture et la proximité du fleuve Saint-Laurent.

### **Contraintes du site**

- Nuisance sonore dû à la circulation routière sur Notre-Dame et les activités industrielles
- Dénivellé

### **Eléments du site à mettre en valeur**

- Architecture de l'usine de sucre Lantic
- Les vues sur le fleuve
- Le caractère industriel
- L'accessibilité du site
- La piste cyclable

### **Balises du projet**



Afin de faire rayonner le projet ELC à l'échelle du quartier, nous souhaitons proposer des interventions dans l'ensemble du secteur, et non exclusivement sur le terrain ciblé. Le projet pourrait prendre une plus grande ampleur dans le quartier dans le but de créer des ponts.

À l'approche du 375e, nous demandons aux artistes d'intégrer les thèmes de l'identité et de l'histoire du quartier dans leurs propositions. Intitulé « Raconte-moi Hochelaga », l'appel de projet invite les artistes à mettre en valeur le caractère distinctif d'Hochelaga-Maisonneuve en s'inspirant de son cadre bâti, son passé, le développement de son territoire, ou de son identité actuelle. L'objectif de cette approche est de fournir des balises créatives aux artistes, afin de les inciter à formuler des interprétations originales sur le thème du 375e anniversaire de la métropole, sans toutefois

resterreindre la forme des éventuelles propositions. Les aspects festifs et commémoratifs des projets retenus pourraient se déployer de différentes façons, à travers les choix des artistes participants. Cette initiative assurera l'ancrage des projets artistiques retenus dans l'arrondissement et de célébrer ses particularités culturelles et patrimoniales.

**Les éléments suivants devront être intégrés au projet:**

- Utiliser les éléments du passé
- Intégrer le caractère identitaire du quartier
- Mettre en valeur le patrimoine industriel
- Intégrer les citoyens au processus de création (aspect interactionnel)
- Faire partie intégrante de l'espace
- Témoigner de la relation entre le ou les artistes avec les citoyens
- Créer un point de repère pour les résident
- Témoigner du caractère festif et commémoratif
- Intégrer les personnes agées dans la démarche
- Rayonnement du ou des interventions à l'échelle du quartier

**Critères de sélection**

- Qualité du projet: valeur artistique de la proposition et des étapes attendues du processus créatif.
- Originalité de la proposition et son ancrage dans le lieu vacant : démontrer une intégration significative des particularités du lieu dans la création.
- Capacité d'adaptation: être disposé à travailler dans des conditions météo variables et dans un lieu public.
- Intérêt à travailler avec la communauté et sensibilité pour explorer les enjeux locaux: pertinence de la proposition en regard de l'interaction, de la participation, des échanges attendus avec le public.
- Budget et faisabilité: adéquation avec l'enveloppe budgétaire disponible et faisabilité du projet en lien avec l'échéancier et les enjeux techniques.
- Respect des balises du concours

Afin de promouvoir le travail d'artistes émergents, le programme ELC priorise la relève artistique locale. Les artistes pratiquant une forme d'art «engagée», c'est-à-dire dont œuvres abordent des enjeux sociaux ou dont la démarche reflète certaines préoccupations sociales, sont également privilégiés.

Les artistes présélectionnés seront conviés à une rencontre obligatoire avec Conscience urbaine afin de déterminer les modalités de l'occupation du terrain en termes de temps et d'espace. Lors de cette rencontre des balises créatives tenant compte de la réalité locale seront déterminées. Ces balises seront obligatoirement intégrées au projet artistique.

Les propositions retenues s'inséreront dans le paysage urbain tout en favorisant la rencontre et le dialogue avec la communauté.

# **APPEL DE PROJET**

Médiation culturelle H-M

# **ELC\_2016**

## **Calendrier**

**4 juin:** Appel de projet

**15 juillet:** Date limite pour dépôt de projet

**Semaine du 18 juillet:** Entrevues avec le comité et les finalistes

**25 Juillet:** Rencontre du comité avec le finaliste pour déterminer les balises

**1 Août au 1 Octobre:** Attribution du travail de résidence en médiation culturelle dans l'espace public

## **Étapes de la résidence**

1. Rencontres avec l'artiste ou collectif et les acteurs du milieu pour s'imprégner des problématiques du lieu, de l'espace qu'on lui confie;
2. Période d'incubation dans l'espace public et travailler avec la communauté;
3. Transformation de l'espace par une création et/ou installation pour faire vivre une nouvelle expérience.

## **Cachet et honoraire**

En plus de bénéficier d'un lieu de création unique durant quelques semaines, les artistes sélectionnés pourront profiter de la vitrine offerte par Espace libre pour la culture pour faire rayonner leur art. Un cachet de 3000\$ (incluant les coûts du matériel) sera également versé à l'artiste ou au collectif pour l'occupation du terrain durant la période prévue. Nous encourageons les artistes qui le souhaitent à proposer un projet existant ou bénéficiant déjà d'un soutien financier et à l'adapter au programme.

## **Conditions générales**

- Ce qui est central dans l'approche de ELC n'est pas tant dans l'apparence des lieux, que l'appropriation des espaces pour retisser le lien social de la communauté;
- L'artiste accepte de travailler 20h/semaine du 1 août au 1 septembre 2016;
- L'artiste s'engage à fournir son horaire et plan d'action dès le début de sa résidence, soit le 1 août;
- L'artiste s'engage à fournir à la fin de sa résidence un bilan final;
- CU n'est pas tenue responsable des dégradations possibles faites à l'égard de l'œuvre de l'artiste;
- Il sera important de présenter un croquis et un horaire des activités qui seront présentés dans l'espace public;
- L'artiste s'engage à photographie et archiver son travail réalisé dans le cadre de sa résidence pour outiller CU dans la promotion de son programme tout au long de la résidence;
- Comportement: si le comportement d'un artiste ou ses agissements nuisent à la sécurité, à la paix publique ou aux règlements de la Ville de Montréal, CU se réserve le droit de le disqualifier et de lui demander de quitter les lieux;
- En s'inscrivant, l'artiste autorise CU à la photographier / enregistrer ou capter son œuvre. Il a été avisé que les descriptions, croquis, photos et vidéo pourraient être publiés sur ses plateformes web, diffusées sur son site internet et utilisées pour sa propre publicité.

### **Le dossier de candidature**

Les artistes ou collectifs doivent déposer un dossier de candidature contenant les informations suivantes:

- nom(s) complet(s) de l'artiste ou des membres du collectif, et coordonnées
- un texte décrivant votre démarche artistique (maximum 1000 mots)
- un curriculum vitae artistique et une brève documentation présentant votre travail (images numériques, site internet ou tout autre document pertinent)
- un texte comprenant les éléments suivants (maximum 3000 mots):
  - a) vos motivations à vous joindre au programme Espace libre pour la culture
  - b) votre proposition artistique d'occupation de l'espace
  - c) L'intention de travailler avec la communauté et quel moyen sera priorisé
  - d) une fiche technique décrivant votre matériel pour la réalisation de votre projet (s'il y a lieu)
  - e) votre vision de la médiation culturelle et les moyens de mise en oeuvre

### **L'échéance pour le dépôt du dossier**

La date limite pour déposer une proposition de projet est le 15 juillet 2016, avant minuit.

Les dossiers doivent être soumis par voie électronique à l'attention du comité de sélection, à l'adresse suivante:

**info@conscienceurbaine.net**

Seuls les dossiers complets reçus avant cette date seront considérés.

### **Contact et renseignements**

Pour plus d'informations, consultez notre site internet: **www.conscienceurbaine.net**

Contact: **info@conscienceurbaine.net**